



DSCG



Caractéristiques de la formation

Gestion juridique, fiscale et sociale, finance, management et contrôle de gestion, Comptabilité et audit, management des systèmes d'information, relations professionnelles, Anglais des affaires.

Méthodes mobilisées

Enseignement en présentiel.

Modalités d'évaluation

Evaluation en contrôle continu (DS) + un examen blanc par an.

Métiers et domaines d'activité

Débouchés professionnels :

Collaborateur des services comptables et financiers, contrôleur de gestion, auditeur.

Secteurs d'activité :

Cabinets d'expertise comptable, commissariats aux comptes, services comptables, financiers ou contrôle de gestion des entreprises (industrie, distribution, services, etc.)

Suite de parcours post diplôme

DEC (non proposé par l'établissement)

Conditions d'admission

Titulaire du Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG)

Informations pratiques

Notre-Dame du Grandchamp – 97 rue Royale 78000 VERSAILLES – 01 39 24 12 80

Contact : v.decker@nd-grandchamp.fr (Virginie Decker) poste 209

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez : f.haehnel@nd-grandchamp.fr

Objectifs de la formation

Le DSCG est un diplôme de grade de Master délivré par l'Etat et possède une finalité professionnelle. Il recouvre l'ensemble des sept matières indispensables à tous les étudiants qui se destinent à une carrière dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, de la finance et du droit. Cette formation est aussi une étape vers la formation du futur expert-comptable. Le référentiel de compétences DSCG est accessible à l'adresse suivante

[B.O.E.S.R., n° 26 du 27 juin 2019](#)

(annexe 2)

Équivalence ECTS

120 ECTS.

Rentrée

Début septembre

Durée

Contrat d'apprentissage de 2 ans.

Rythme de l'alternance

2,5 jours : Formation

2,5 jours : Entreprise ou Cabinet.

Taux de réussite 2023 : 57%

Taux de réussite 2024 : 39%

Taux d'insertion pro. : 100 %

Taux d'abandon (y compris les jeunes n'ayant pas intégré la formation) : 6 %

Taux de rupture : 3%

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

www.nd-grandchamp.fr



